



Monsieur Edouard PHILIPPE  
Premier Ministre  
57 rue de Varenne  
75007 Paris

Paris, le 21 mai 2020

**Objet :** Reprise de l'accueil des familles de l'ensemble des lieux de soutien à la parentalité

Monsieur le Premier Ministre,

Vous avez fait de l'accompagnement à la parentalité une des priorités lors de la période de confinement que nous venons de vivre. Partageant votre constat sur la nécessité de poursuivre, voire d'intensifier, le soutien aux familles, nos associations et fédérations ont innové pour rester présentes auprès des parents et enfants.

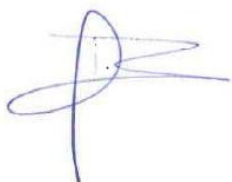
En vue du déconfinement, nous nous sommes préparés à pouvoir de nouveau accueillir les familles qui en faisaient la demande ou pour lesquelles nous étions mandatées. Si un réel soutien a pu être apporté à distance, l'accueil physique nous semble désormais incontournable. Les lieux d'accueil enfants-parents, les Unions départementales des associations familiales (Udaf) et les associations familiales, les maisons des familles ou encore les Écoles des parents et des éducateurs (EPE) doivent pouvoir également reprendre progressivement, dans le respect des consignes sanitaires, leur activité « normale ». Cette reprise est très attendue par les familles et les structures que nous représentons. Les situations de confinement ont pu accroître le besoin d'accompagnement de certaines structures.

C'est pourquoi, nous souhaiterions la modification du décret n° 2020-548 du 11 mai 2020 afin que les dérogations concernent l'ensemble des lieux d'accueil des familles permettant l'accompagnement à la parentalité (article 10). Cette reprise de l'accueil des familles s'inscrit en conformité des orientations ministérielles sur le soutien à la parentalité.

Cette modification du décret pourrait permettre de clarifier le cadre national. En effet, si la publication du guide ministériel relatif au soutien à la parentalité était très attendue des acteurs, de nombreuses questions subsistent quant à la possibilité qui leur est donnée d'accueillir du public.

En vous remerciant d'avance pour votre réponse rapide et votre attention, veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression notre meilleure considération.

**Magali BACHELIER**  
Présidente  
Accent Petite enfance



**Stéphanie GOYHENEIX**  
Présidente  
ACEPP



**Nicolas TRUELLE**  
Directeur général  
Apprentis d'Auteuil




**Tarik TOUAHRIA**  
Vice-président  
FCSF



**Dominique MARMIER**  
Président  
Fédération nationale  
Familles rurales



**Michel WAWRZYNIAK**  
Président  
Fédération nationale des  
EPE



**Marie-Andrée BLANC**  
Présidente  
Unaf



**Isabelle MORET**  
Directrice générale  
SOS Villages d'Enfants



**Patrick DOUTRELIGNE**  
Président  
Uniopss



**Copie :**

- M. Gabriel Attal, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
- Mme Christelle Dubos, Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Santé et des Solidarités
- M. Adrien Taquet, Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Santé et des Solidarités